



Communiqué de presse de l'Union des Paysans Fribourgeois

Le 15 octobre 2020

Le canton de Fribourg soutient ses producteurs à sucre

Le Grand Conseil fribourgeois a décidé de soutenir les producteurs de betteraves sucrières. Après le Conseil d'État, le Parlement fribourgeois s'est aussi engagé à promouvoir la production nationale de sucre. Avec l'adoption de l'initiative cantonale Glauser/Grandgirard, une étape importante a été franchie pour garantir la pérennité de la production du sucre suisse à l'avenir.

La semaine dernière, le gouvernement de Fribourg avait annoncé son soutien aux producteurs de betteraves sucrières pour une autorisation transitoire pour le traitement des semences. Après un intense débat, le Grand Conseil a approuvé la motion de Fritz Glauser et Pierre-André Grandgirard. Par 59 voix contre 35 et 5 abstentions, l'initiative cantonale "Eviter la fin de la production de betteraves sucrières suisses" a été acceptée. Selon le texte de l'initiative, le gouvernement fribourgeois doit s'engager auprès des autorités fédérales pour qu'elles accordent une licence temporaire pour l'utilisation de l'enrobage "Gaucho" pour les semences de betteraves sucrières.

L'Union des paysans fribourgeois et l'Association fribourgeoise des producteurs de betteraves à sucre sont très satisfaits de l'acceptation de l'initiative cantonale par le Parlement fribourgeois. Il est à espérer que les autorités fédérales tiendront également compte de l'urgence de la situation des producteurs de betteraves sucrières en Suisse romande. Sans une action rapide dans les prochains mois, la production de betteraves sucrières dans le canton de Fribourg serait condamnée à disparaître.

Informations:

M. Martin Blaser, Président de l'Association des producteurs de betterave	076 574 88 64
M. Fritz Glauser, député au Grand Conseil et président de l'UPF	079 702 05 44
M. Pierre-André Grandgirard, député au Grand Conseil	079 204 28 76
M. Frédéric Ménétrey, Directeur de la CFA	079 293 68 70